



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

statistiques

Question écrite n° 74603

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre délégué au tourisme sur le nombre de touristes américains dans notre pays. En effet, divers commentateurs avaient indiqué que les États-Unis boycottaient la France, depuis la date du 9 septembre 2001 et surtout depuis la position de notre pays sur l'intervention des forces américaines en Irak. Il convient, semble-t-il, de relativiser cette information au regard de la réalité des chiffres statistiques de cette fréquentation touristique américaine. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser les chiffres de ces touristes américains venus chaque année en France de 1995 à 2005.

Texte de la réponse

Les Américains constituent une part importante de la clientèle touristique sur le territoire national. En effet, s'ils ne représentaient en 2004 que 3,5 % (4,9 % en 2000) du total des arrivées de touristes étrangers, les recettes correspondant à leurs dépenses en France s'élevaient à 12,6 % (17,5 % en 2000) du total des recettes de la ligne « voyages » de la balance des paiements. Les attentats du 11 septembre 2001 à New York ont provoqué une très nette baisse de la fréquentation des touristes résidant aux États-Unis. Celle-ci a diminué de façon encore très sensible au cours de l'année 2003 en raison du contexte international (guerre en Irak, épidémie de pneumopathie atypique). En outre, la forte baisse du dollar par rapport à l'euro joue un rôle important dans cette désaffection. Entre 1996 et 2000, le nombre de touristes provenant des États-Unis est passé de 2,6 millions en 1996 à 3,8 millions. Comme les attentats du 11 septembre 2001 ont eu lieu alors que l'essentiel de la saison touristique était déjà achevé, la baisse de fréquentation entre 2000 et 2001 fut relativement modérée (- 7,3 %). En revanche, le nombre de touristes américains pour 2002 qui se chiffre à 3 millions chute de 15,7 % par rapport à l'année précédente, soit à peine plus qu'en 1997. En 2003, le recul est encore de l'ordre de 500 000 unités. L'année 2004 amorce une légère reprise, les arrivées passant de 2,447 millions à 2,621 millions, soit une augmentation de 7,1 %. En termes de nuitées, leur nombre est passé de 37,856 millions en 2000 à 26,230 millions en 2004. Cependant, il est à noter que les nuitées ont augmenté de 5 % entre 2003 et 2004. Cette tendance à la hausse se confirme pour 2005. Par ailleurs, le volume de recettes touristiques provenant d'un pays est assez fortement lié au taux de change. Si le cours de l'euro est bas, les séjours effectués en France reviennent sensiblement moins cher aux touristes étrangers. L'inverse renchérit le coût des déplacements. De 1996 à 2000, le cours du dollar exprimé en euro étant en hausse, cette tendance explique en partie l'augmentation soutenue des recettes provenant des touristes américains au cours de cette période. En quatre ans, elles sont en effet passées de 3 à 5,8 milliards d'euros. En 2002, elles se sont établies à 5,2 milliards d'euros ; la diminution des recettes constatées par rapport à l'année 2001 (- 10,3 %) s'explique par la baisse de fréquentation à la suite des attentats de septembre 2001, mais aussi par l'affaiblissement du dollar par rapport à l'euro qui a incité les touristes à être moins dépensiers. Les effets cumulés de ces facteurs sont amplifiés en 2003, les recettes atteignant 4,090 milliards d'euros pour s'accroître de 1,2 % en 2004. Enfin, l'enquête de fréquentation américaine dans l'hôtellerie classée menée par la direction du tourisme a permis d'établir que sur les huit premiers mois de l'année 2005, le nombre de nuitées a augmenté de 11 % par rapport à la même période en 2004, et de 18 % par rapport à 2003. Cette situation particulière reflète par ailleurs

l'amélioration de la fréquentation étrangère dans l'hôtellerie. Le bilan sur l'année entière devrait permettre de conforter le retour des touristes étrangers en France.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74603

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 octobre 2005, page 9158

Réponse publiée le : 15 novembre 2005, page 10650